



Pavillon Manicouagan, 7^e étage
3791, rue de la Fabrique
Jonquière (Québec) G7X 3W1

Téléphone : (418) 547-2191, poste 338
Télécopieur : (418) 542-6390
crepas@cjonquiere.qc.ca
www.crepas.qc.ca



CRÉPAS

Conseil régional de prévention
de l'abandon scolaire
Saguenay—Lac-Saint-Jean

Chaque jeune a besoin d'encouragements chaque jour!

Jacques Lemay, Conception graphique



Certification
**ÉTUDES
TRAVAIL**

Parce qu'engager...
c'est s'engager!



Une certification des entreprises en conciliation études-travail a été récemment mise sur pied par le milieu régional. Les employeurs retirent de leur participation plusieurs avantages en visibilité et en capital social, notamment le droit d'afficher une vignette de reconnaissance à l'entrée de leur commerce. Ils reçoivent de plus différents outils, dont un contrat d'engagement moral entre l'entreprise, l'étudiant et son école. Contactez le CRÉPAS pour plus d'information.



PARENTS

Concilier études
et emploi :
un atout ou un risque
pour la réussite
des études
de son enfant

Concilier études et emploi : un atout ou un risque pour la réussite des études de son enfant

DES FAITS

L'obtention d'un diplôme par les jeunes et leur réussite scolaire constituent des enjeux majeurs pour le développement de notre région.

Aujourd'hui, un grand nombre de jeunes ont un emploi pendant leurs études.

- En secondaire 4 et 5, plus de la moitié des élèves ont un travail rémunéré à raison d'environ une dizaine d'heures par semaine.
- Au cégep, c'est aussi plus de la moitié des étudiants qui occupent un emploi, et ce, en moyenne une quinzaine d'heures par semaine.
- À l'UQAC, plus de 2 étudiants sur 3 travaillent en moyenne 17 heures par semaine.

Le travail rémunéré des étudiants est devenu une réalité sociale.

- Le phénomène semble en progression. Par exemple, à l'UQAC, moins de 60 % des étudiants avaient un emploi en 1994 alors qu'ils étaient 66 % en 2001.

*Source : CRÉPAS, 2001

UN ATOUT?

Plusieurs étudiants travaillent pour payer leurs frais de scolarité, de transport, de logement et de repas. À l'UQAC, 64 % des étudiants qui travaillent jugent leur revenu d'emploi indispensable à la poursuite de leurs études.

Le travail rémunéré devient alors une condition d'accès aux études.

Pour d'autres jeunes, occuper un emploi est un élément de valorisation qui leur permet de :

- Devenir plus autonome et plus indépendant.
- Acquérir une expérience de travail.
- Se payer des biens de consommation.

Une enquête réalisée en 2002 auprès de 22 000 jeunes canadiens qui terminaient leurs études secondaires démontre qu'on trouve un pourcentage significatif de décrocheurs parmi les élèves sans emploi.

L'emploi semble donc constituer un atout pour la persévérance scolaire, sauf quand on y consacre trop d'heures par semaine, comme le montre le tableau suivant.



UN RISQUE?

Beaucoup de jeunes qui ont un travail rémunéré réussissent leurs études : les résultats scolaires des étudiants qui occupent un emploi ne sont pas nécessairement plus faibles que ceux des étudiants sans emploi.

Cependant, il y a un risque accru d'être en difficulté scolaire ou d'abandonner ses études pour les étudiants en emploi quand :

- Leur emploi les empêche de consacrer le temps nécessaire à leurs travaux scolaires.
- L'intensité du travail rémunéré augmente alors qu'ils sont en période d'examen ou de fin de session, par exemple en décembre.
- Ils s'absentent de leurs cours à cause de leur emploi.
- Ils prolongent la durée de leurs études pour concilier études et emploi.
- Ils n'ont pas l'énergie pour faire leurs travaux scolaires en rentrant de leur travail.
- Leurs notes sont faibles.

VOTRE OPINION DE PARENT COMPTE!

À tort ou à raison, on a souvent l'impression que, lorsque nos jeunes grandissent, notre opinion n'a plus d'importance pour eux. Pourtant, les parents ont un rôle majeur à jouer dans la persévérance scolaire de leurs enfants. Si votre enfant doit concilier ses études et un travail, vous pouvez adopter des attitudes telles que :

- S'assurer que la poursuite des études est toujours la priorité de votre jeune, qu'il est motivé et que son emploi ne l'empêche pas de consacrer le temps nécessaire à ses travaux scolaires.
- Donner des conseils pour qu'il gère bien son temps et établisse ses priorités, notamment lorsque le nombre d'heures de travail augmente alors qu'il est en période d'examen.
- Voir à ce qu'il ne s'absente pas de ses cours ou qu'il ne prolonge pas la durée de ses études pour concilier celles-ci avec son emploi.
- Se montrer disponible et attentif, encourager les réussites et soutenir les échecs.
- L'aider à identifier ses champs d'intérêt, ses aptitudes et ses traits de personnalité.
- Maintenir la communication avec lui à travers un encadrement qui valorise l'initiative, l'effort et l'autonomie.

L'ENJEU : BIEN CONCILIER LES ÉTUDES ET LE TRAVAIL!

